

Démarche : 1ère Demande de la Protection temporaire - Ukrainiens résidant en Ariège

Organisme : Bureau des migrations et de l'intégration - BMI09

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Vous avez quitté l'Ukraine récemment, seul ou en famille, pour fuir le conflit : vous pouvez demander à bénéficier d'une protection temporaire.

Simple et pratique, cette téléprocédure vous permet de déposer en même temps votre demande de protection temporaire auprès de la préfecture.

Vous pouvez bénéficier d'une protection temporaire avec votre famille* si vous rentrez dans une des catégories suivantes :

1° Vous êtes ukrainien et résidiez en Ukraine avant le 24 février 2022.

Vous êtes éligible si vous avez quitté l'Ukraine depuis le 24 février ou si vous étiez déjà présent à cette date sur le territoire d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat associé sous couvert d'une dispense de visa ou d'un visa Schengen alors que votre résidence permanente à cette date se trouvait en Ukraine.

2° Vous n'êtes pas ukrainien (ressortissant de pays tiers ou apatride) mais bénéficiez d'une protection internationale ou d'une protection nationale équivalente accordée en Ukraine avant le 24 février 2022.

3° Vous n'êtes pas ukrainien (ressortissant de pays tiers ou apatride) et résidez régulièrement en Ukraine sur la base d'un titre de séjour permanent en cours de validité délivré conformément au droit ukrainien et n'êtes pas en mesure de rentrer dans votre pays ou région d'origine dans des conditions sûres et durables.

* Sont considérés comme membres de famille, sous réserve que la famille existait déjà en Ukraine avant le 24 février 2022 et eux-mêmes déplacés d'Ukraine :

- Le conjoint ou le partenaire engagé dans une relation stable ;
- Les enfants mineurs non mariés ou ceux de leur conjoint, qu'ils soient issus ou non du mariage ou qu'ils aient été adoptés ;
- Les autres parents proches qui vivaient au sein de la famille avant le 24 février 2022 et qui étaient entièrement ou principalement à la charge d'une personne déplacée.

Les mineurs (moins de 18 ans) sont en séjour régulier en France et sont donc protégés : aucun document de séjour n'est nécessaire.

Les autorités consulaires françaises seront informées de votre démarche et des suites données.

You have recently left Ukraine, alone or with your family, to flee the conflict: you can apply for temporary protection.

Simple and practical, this online-procedure allows you to submit your application for temporary protection to the prefecture.

1ère Demande de la Protection temporaire - Ukrainiens résidant en Ariège

You can benefit from temporary protection with your family* if you fall into one of the following categories

1° You are Ukrainian and resided in Ukraine before 24 February 2022.

You are eligible if you have left Ukraine since 24 February or if you were already present on this date on the territory of a Member State of the European Union or of an associated State under cover of a visa exemption or a Schengen visa while your permanent residence on this date was in Ukraine.

2° You are not Ukrainian (third country national or stateless person) but benefit from an international protection or an equivalent national protection granted in Ukraine before 24 February 2022.

3° You are not Ukrainian (third country national or stateless person) and reside legally in Ukraine on the basis of a valid permanent residence permit issued in accordance with Ukrainian law and are unable to return to your country or region of origin under safe and sustainable conditions.

* The following are considered as family members, provided that the family already existed in Ukraine before 24 February 2022 and they themselves are displaced from Ukraine

- Spouse or partner in a stable relationship;
- Unmarried minor children or those of their spouse, whether or not they are from the marriage or have been adopted;
- Other close relatives who lived in the family before 24 February 2022 and who were wholly or mainly dependent on a displaced person.

Minors (under 18) are legally resident in France and are therefore protected: no residence document is required.

The French consular authorities will be informed of your application and of its follow-up.

Rappel / Reminder

Chaque demande fera l'objet d'une instruction au cas par cas.

Dans le cas d'un accord de protection, une autorisation provisoire de séjour vous sera délivrée en préfecture de l'Ariège

Une réponse vous sera transmise par courriel via démarches-simplifiées. Merci de vérifier vos courriels indésirables.

Each application will be examined on a case-by-case basis.

In the case of a protection agreement, a temporary residence permit will be issued to you at the prefecture de l'Ariège

A reply will be sent to you by e-mail via démarches-simplifiées. Please check your junk mail.

Votre situation personnelle

Your personal situation

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ 1. Vous êtes Ukrainien déplacé et vous résidiez en Ukraine avant le 24 février 2022 / You are a Ukrainian citizen and you were residing in Ukraine before 24 February 2022
- ☐ 2. Vous n'êtes pas ressortissant ukrainien et vous bénéficiez d'une protection internationale ou nationale équivalente octroyée par les autorités ukrainiennes avant le 24 février 2022 / You are not a Ukrainian national and you benefit from international protection or equivalent national protection in Ukraine
- ☐ 3. Vous êtes membre de famille d'un Ukrainien déplacé qui résidait en Ukraine avant le 24 février 2022 ou d'un ressortissant d'un pays tiers ou apatride déplacé et vous bénéficiez d'une protection en Ukraine avant le 24 février 2022 (conjoint, concubin, ou parent proche vivant au sein de la famille) / You are a family member of a Ukrainian national referred to in points 1 or 2
- ☐ 4. Vous n'êtes pas ressortissant ukrainien et vous êtes titulaire d'un titre de séjour permanent en cours de validité, délivré par les autorités ukrainiennes / ou are not a Ukrainian national and you hold a valid permanent residence permit issued in accordance with Ukrainian law

Votre identité / Your identity / [REDACTED]

Civilité

Civility

☐ Mme

1ère Demande de la Protection temporaire - Ukrainiens résidant en Ariège

☐ M.

Nom de naissance

Birth name -

Nom d'usage

Name -

Prénom

First name -

Date de naissance

Date of birth -

Lieu de naissance

Place of birth -

Pays de naissance

Country of birth -

Votre nationalité

Nationality -

Lieu de résidence en Ukraine

Place of residence in Ukraine (city) -

N° de téléphone

Phone number -

Votre profession / Your work status /

Profession exercée en Ukraine

Occupation in Ukraine -

Souhaitez-vous travailler en France ?

Would you like to work in France now? -

1ère Demande de la Protection temporaire - Ukrainiens résidant en Ariège

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Votre entrée en France / Your arrival in France

Vous êtes entré(e) en France

You have entered France

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ sous couvert de votre seul passeport biométrique / under cover of your biometric passport only

☐ sous couvert d'un visa court séjour ou d'un laissez-passer B délivré par un poste consulaire français / under cover of a short-stay visa or a laissez-passer B issued by a French consular post

☐ sans autorisation / without permission

Date de votre entrée en France

Date of your entry into France

Etes-vous hébergé(e) dans le département de l'Ariège ?

Are you staying in the Ariège region ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Votre adresse en Ariège

Your address in Ariège

Liste de justificatifs à fournir / List of supporting documents to be provided

Merci de déposer les justificatifs au format .pdf

Please submit the supporting documents in .pdf format

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Votre composition familiale / Your family composition

Merci de compléter la fiche famille disponible ci-dessous.

Please complete the family form below.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif de votre lien de famille avec un ressortissant ukrainien

Proof of family relationship with a Ukrainian national

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Votre justificatif de nationalité / Your proof of nationality

1ère Demande de la Protection temporaire - Ukrainiens résidant en Ariège

Passeport (toutes les pages), ou carte nationale d'identité, ou attestation consulaire ukrainienne.

Passport, or national identity card, or Ukrainian consular attestation.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie du tampon d'entrée dans l'espace Schengen

(ou à défaut, tout justificatif attestant d'un déplacement hors d'Ukraine, entre autres justificatifs de déplacement)

Copy of the Schengen entry stamp (or, failing that, any proof of travel outside Ukraine, including travel documents) ;

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie du visa Schengen

(si passeport non biométrique) ou compostage du document de voyage.

Copy of Schengen visa (if non-biometric passport) or stamped travel document.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie du titre vous octroyant la protection internationale ou nationale en Ukraine

Copy of the document granting the international or national protection in Ukraine ;

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation de domicile

a certificate of accommodation provided by a residence or association (declarations on honour without further proof are accepted in the case of a legal person).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif d'hébergement

Proof of residence or accommodation: A bill in the applicant's name (water, gas, electricity or telephone bill) or in the name of his/her host ; or a rent receipt in the applicant's name or in the name of his/her host

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce d'identité de l'hébergeant(e)

Identity document of the host

Précisions éventuelles que vous souhaitez porter à la connaissance de l'administration

Any clarifications you wish to bring to the attention of the administration

J'atteste sur l'honneur l'exactitude et la complétude des informations ci-dessus .

I certify on my honour that the above information is correct and complete.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

J'autorise la préfecture à transmettre mon dossier à l'OFII et à la CPAM

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐

